



Par la direction de :

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

Académie : Lille

A la demande de la CTI
Campagne 2022

A decorative graphic in the bottom left corner of the page, featuring several overlapping circles in various shades of green and yellow-green, creating a layered, organic effect.

DONNÉES RECUEILLIES ET PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015), *Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area (ESG)*. Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les écoles et établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque école d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 10ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'école.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité de la Directrice/du Directeur de l'école et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par la Directrice/le Directeur de l'école en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le 15 juin 2022 (portail ouvert jusqu'à 23h59).

Cas particulier des écoles ayant un audit en 2022 -2023 - datasheet

Les écoles concernées par le début de la campagne d'évaluation 2022-2023 doivent saisir les données certifiées dès l'ouverture du portail, au plus tard à la date de remise de leur dossier d'audit. En effet, certaines données certifiées constituent les « datasheet » de leur dossier d'audit, avec des informations sur plusieurs années dont 2022 (voir ci-dessous).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2020 -2021**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2021-2022**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2021** ou année universitaire **2020-2021**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE(S) DIPLÔME(S) D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'école	Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles
I.2	Nom de marque	
I.3	Nom / Sigle / Appellation	ENSAIT
I.4	Date de création de l'école actuelle	05/08/1881
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) école(s) dont est issue l'école actuelle	1881 : ENAI : Ecole Nationale des Arts et Industries 1921 : ENSAIT : Ecole Nationale Supérieure des Arts et Industries Textiles 1945 : Formation d'ingénieurs sous statut étudiant 2000 : Formation d'ingénieurs sous statut d'apprenti
I.6	Statut juridique	L715-1
I.7	Adresse du siège de l'école	2 allée Louise et Victor Champier BP 30329 59056 ROUBAIX
I.8	Nom de l'établissement	
I.9	Adresse du siège de l'établissement	
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Eric DEVAUX
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'école	03 20 25 64 64
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'école	direction@ensait.fr
I.13	Site internet de l'école	http://www.ensait.fr
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs, Etablissements Publics Expérimentaux (EPE) ou autres types de groupements)	COMUE Lille Nord de France
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'école	Autex, FORMASUP
I.15	Ecole publique ou privée	Public

I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'école (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat		Nombre total	Dont doubles diplômes au sein de la même école (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	138	3
		Femmes	259	10
		Total	397	13

I.16.b.1 Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation **conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation**

	Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenant	Formation continue
Hommes	97	36				
Femmes	163	65				
Total	260	101				

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

I.16.c Nombre total d'apprenants inscrits en Bachelor en Sciences et Ingénierie (BSI)

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Hommes			
Femmes			
Total			

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation en cycle ingénieur et dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'Etablissement;
- et effectuant au moins le quart de leur service statutaire dans l'école.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **6**

I.17.b Nombre d'"équivalents temps plein" parmi les enseignants statutaires comptabilisés en 17.a. **4,5**

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement en cycle ingénieur** dont :

- l'employeur principal est l'école ou l'établissement
- et effectuant au moins un quart temps d'enseignant-chercheur selon la réglementation en vigueur dans leur établissement.

I.18.a Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. Ne pas intégrer le temps de préparation des enseignements. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **28**

I.18.b Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des parmi les enseignants-chercheurs comptabilisés en 1.18.a. **27,5**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'école et provenant du monde socio-économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		21	34	7

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs dont l' activité principale est l'enseignement et qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		2	6	

I.21	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'école travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.20) qui ont une activité de pédagogie active au service des service des élèves en cycle ingénieur.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h

I.22 Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.21) **28**

II. INFORMATIONS SUR LES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

II.1-D1 - Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles

II.1-D1-1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des arts et industries textiles
		Autres
II.1-D1-2	Domaine de rattachement du diplôme	Autres Textile engineering
II.1-D1-3	Intitulé de ce diplôme en anglais	National Engineering School of Arts and Textile Industry
II.1-D1-4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur (Mots clés)	Textiles , Fibres , Matériaux , Mode , Habillement , Luxe , Composites , Textiles techniques , Textiles communicants et intelligents , développement durable
II.1-D1-5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=24412
II.1-D1-6	Accréditations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Datadock RNCP Bienvenue en France (Campus France) Qualiopi

Formation initiale sous statut d'étudiant

II.1-D1-7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1-D1-8	Durée accréditation CTI	6 an(s) (Maximale)	
II.1-D1-9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024	
II.1-D1-10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1-D1-11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC - TOEFL - IELTS
		Niveau requis	830 - 100 - 8
II.1-D1-11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1-D1-12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée	4,7	

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport	
II.1-D1-13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1350	271	88	54	
		Crédits ECTS attribués	92	15	8	5	

II.1-D1-13.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	38
		Crédits ECTS attribués	42

II.1-D1-14.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)	601
--------------	---	-----

II.1-D1-14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)
--------------	---

II.1-D1-15	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui
------------	-------------------------------	-----

II.1-D1-16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	<p>Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)</p> <p>"La place du numérique dans les approches pédagogiques est cruciale et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. L'Ensaït vient d'obtenir un financement par la région pour mettre en place la réalité virtuelle au service de l'apprentissage des technologies textiles. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique de l'Université de Lille."</p> <p>Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)</p> <p>"L'utilisation des pédagogies actives est désormais acquise à l'ENSAIT et d'es encore perfectionnée pendant le confinement. De nombreux enseignants les utilisent (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi, WOOC LAP). Deux journées pédagogiques sont consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs viennent nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives."</p>
------------	---	--

Formation initiale sous statut d'apprenti

II.1-D1-17	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti
------------	---------------------	---

II.1-D1-18	Durée accréditation CTI	6 an(s) (Maximale)					
II.1-D1-19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2024					
II.1-D1-20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation						
II.1-D1-21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC - TOEFL - IELTS			
		Niveau requis		830 - 100 - 8			
II.1-D1-21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1-D1-22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1188	227	227	92	
		Crédits ECTS attribués	60	14	17,5	5,5	
II.1-D1-22.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant		93			
		Crédits ECTS attribués		90			
II.1-D1-23.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1-D1-23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1-D1-24	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui					

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

"La place du numérique dans les approches pédagogiques est cruciale et contribue à l'innovation pédagogique. Outre les supports classiques tels que Powerpoint, les enseignants utilisent le campus numérique MOODLE pour déposer leurs cours et évaluer les étudiants. L'Ensaït vient d'obtenir un financement par la région pour mettre en place la réalité virtuelle au service de l'apprentissage des technologies textiles. Les étudiants de 1ère année suivent le MOOC de gestion de projet de l'Ecole Centrale de Lille. Certains enseignants sont accompagnés dans le déploiement des MOOC et l'utilisation experte de MOODLE par un technicien pédagogique de l'Université de Lille."

II.1-D1-25 Innovation pédagogique dans la formation
(5 lignes maximum par champ)

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

"L'utilisation des pédagogies actives est très développée dans la formation par apprentissage et adaptée aux attentes des apprentis. En parallèle des retours d'expériences plus informels, de nombreux enseignants les utilisent (apprentissage par problème, serious game, classe inversée, mind mapping, quizz lors des cours d'amphi, WOOC LAP). Deux journées pédagogiques sont consacrées aux nouvelles méthodes pédagogiques au cours desquelles des intervenants extérieurs viennent nous initier à d'autres pratiques. Certains enseignants sont également accompagnés individuellement par une ingénieure pédagogique dans le déploiement de pédagogies actives."

Formation continue

II.1-D1-26 Voie et partenariat **Formation continue**

II.1-D1-27 Durée accréditation CTI **6 an(s) (Maximale)**

II.1-D1-28 Dernière rentrée universitaire accréditée **2024**

II.1-D1-29 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation

II.1-D1-30.a Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme

Nom du(des) test(s)

Niveau requis

II.1-D1-30.b Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère

II.1-D1-31.a Contenu de la formation hors périodes en entreprise

	Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
Heures encadrées par apprenant					
Crédits ECTS attribués					

II.1-D1-31.b	FISE : Contenus des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors alternance en dernière année). FISA : Nombre de semaines de missions en entreprise.	Nombre de semaines (35h00) par apprenant	
		Crédits ECTS attribués	
II.1-D1-32.a	Montant maximum annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)		
II.1-D1-32.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'école par apprenant (hors CVEC - euros)		
II.1-D1-33	Formation labellisée EUR-ACE®	Oui	
II.1-D1-34	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

II.2-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2-D1-1	Statut étudiant				
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	32	58	90
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)			
		VAE (3)			
	Total	32	58	90	
	Dont étrangers (4)	5	4	9	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation initiale sous statut d'apprenti		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-2	Statut apprenti			
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		VAE (3)		
		Total		
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2-D1-3	Stagiaire formation continue			
		hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
		VAE (3)		
		Total		
	Dont étrangers (4)			

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) **Précision concernant les contrats de professionnalisation.**

Les apprenants ayant démarré leur formation sous statut étudiant et qui effectuent leur cinquième année sous le régime de l'alternance en contrat de professionnalisation doivent toujours être comptabilisés parmi les apprenants sous statut étudiant.

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à renseigner dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.4 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.3 et III.5 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'école qui est un élément important pour apprécier l'ancrage de l'école avec la recherche et le lien entre recherche et enseignement. C'est bien le périmètre de l'école en tant que tel qui est à prendre en compte et non celui des unités de recherche, souvent partagées, dans lesquelles celle-ci est partie prenante.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'école et en activité au sens de l'évaluation de la recherche par le Hcéres.	30
III.2	Nombre d'HDR parmi les chercheurs et enseignants-chercheurs répertoriés dans l'item III.1.	19
III.3	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'école	33
III.4	Nombre de doctorants en cotutelle avec un établissement étranger	8
III.5	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'école soutenues lors de la dernière année civile	11
III.6	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'école sont inscrits	1
III.7	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	http://www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les « primo-entrants dans l'école » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2020-2021

Ces données ne concernent que des apprenants en cursus diplômant, pas les étudiants en échange.

Origines des apprenants (pour les écoles en 3 ans et les écoles en 5 ans)

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'école pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Rubrique à compléter pour les écoles en 5 ans

Pour les écoles en 5 ans : nouveaux inscrits en **première et deuxième années d'études supérieures uniquement**

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'école¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

Origine académique des apprenants primo-entrants en première année d'études supérieures dans l'école	Bac	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
								niveau bac	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
IV.1.a Nombre d'intégrés	Hommes										
	Femmes										
	Total										

Origine académique des apprenants primo-entrants en deuxième année d'études supérieures dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3	Autre	Structure de formation étrangère			total
							niveau bac+1	Classe préparatoire (type CPGE)	Autre	
Nombre d'intégrés	Hommes									
	Femmes									
	Total									

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur **à partir de la troisième année d'études supérieures** (les admis en 2ème année du cycle ingénieur inclus).
Ces apprenants n'étaient pas présents dans **l'école** l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'école	CPGE (y compris ATS)	Classes ou cycles préparatoires					M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère		total
			écoles préparatoires (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2, voire L3				Classe préparatoire (type CPGE)	niveau bac+2 ou plus	
	Hommes	28		7	3	5					3	46	
	Femmes	61		11	7	4					10	93	
	Total	89		18	10	9					13	139	

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité (pays délivrant le passeport)	France	Pays d'Europe (hors France)	Canada / États-Unis	Autres pays d'Amérique	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
Femmes	81	1			3	8		93	
Total	123	1			3	12		139	

Recrutement au niveau bac pour les écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Hommes					
	Femmes					
	Total					

Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères) Indiquer ici les concours de niveau bac.	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
--	---------------------------	---

IV.3.b

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

IV.4

Nom du concours ou d'un dispositif spécifique	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
Concours formation initiale CPGE :		
e3a-polytech filière MP	8	9
e3a-polytech filière PC	34	37
e3a-polytech filière PSI	14	17
Banque PT filière PT	10	10
Banque CCINP filière TSI	3	5
Concours propre à l'ENSAIT formation apprentissage (interfilière ATS, MP, PC, PSP, PT, TSI)	42	11
Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif		89

IV.5

Autres recrutements		
Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
Classes ou cycles préparatoires		
DUT	51	14
BTS	13	8
L2	7	
L3	25	15
M1	2	
Cursus étrangers, hors classes préparatoires	30	13
Autres, précisez :		

Rappel : on comptabilise ici les apprenants en formation diplômante (hors VAE) de l'année 2020-2021. Les étudiants en échange ne sont pas à prendre en compte.

On cherche ici à mesurer l'évolution des taux de réussite au fil du cursus.

	Taux de réussite	% de réussite	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
IV.6.a	Taux de réussite en fin de 1 ^{re} année (écoles en 5 ans uniquement)			
IV.6.b	Taux de réussite en fin de 2 ^e année (écoles en 5 ans uniquement)			
IV.6.c	Taux de réussite en fin de 3 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)			
IV.6.d	Taux de réussite en fin de 4 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans)	98,8	1,2	
IV.6.e	Taux de réussite en fin de 5 ^e année (écoles en 3 ans et écoles en 5 ans) Se référer aux précisions ci-après.	95,88	4,12	
IV.6.f	Taux de réussite en fin de 6 ^e année (ingénieurs de spécialisation).			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les écoles qui recrutent au bac)			
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,02	
				Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Pourcentage d'apprenants ayant suivi l'intégralité du cycle ingénieur mais n'ayant pas validé l'ensemble des conditions d'obtention du diplôme 3 ans après leur sortie. On regarde parmi les diplômables de la promo N combien n'ont pas obtenu leur diplôme l'année N+3.		2,5	

Précisions relatives aux questions IV.6.e et IV.7 à IV.9 :

En IV.6.e, ne tenir compte que de l'obtention des 60 crédits ECTS prévus, ne pas intégrer les ajournements pour motif d'exigence complémentaire (niveau certifié de langue, mobilité internationale,...) qui sont comptabilisés en IV.7 à IV.9.

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur les élèves de la dernière promotion diplômée ayant suivi l'intégralité du cursus (respectivement 5 ou 3 ans). Celui-ci comprend la réalisation de tous les stages, de la césure éventuelle, des mobilités et les allongements de scolarité, y compris pour l'obtention du niveau certifié en langue. Pour les écoles en 5 ans, lorsqu'il y a des réaffectations significatives à l'issue de la classe préparatoire intégrée (classes préparatoires en réseau), ne répondre que sur le cycle ingénieur.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2021-2022

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

Boursiers

V.1 Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux **32**

V.2 Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)

V.3 Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires

Handicap (pour les écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

	Hommes	Femmes	Total
V.4 Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'école	3	11	14

Soutien aux élèves

V.5 Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation Oui	Soutien psychologique Oui	Autres dispositifs d'accompagnement Non Si oui, précisez :
--	---	-------------------------------------	---

Place des valeurs sociétales dans la formation

		Dans un module obligatoire Oui/Non		Dans un module optionnel Oui/Non	
		Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées	Si "Oui", cochez la case	Nombre d'heures dédiées
V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	2	Non	
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	5	Non	
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	14	Oui	74
V.9	Si l'école est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :				
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)	1			

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'école	Oui
VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'école	Oui
VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'école	Non
VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'école	Oui
VI.3	Nombre d'ingénieurs diplômés au cours des 3 dernières années ayant créé une entreprise	3
VI.4	L'école est en lien avec un PEPITE	Oui
VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	1

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'école / nombre total de membres délibératifs au conseil	12 / 32
VII.2	Nombre d'heures payées par l'école (toutes spécialités confondues) sur l'année pour le cycle ingénieur, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	951
VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets proposés par des entreprises	152
VII.4	Chiffre d'affaires de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	51124

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021

VIII-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-1.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes		34	
	Femmes		51	
	Total		85	

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-1.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		5	
	Femmes		6	
	Total		11	

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-2.a	Autres pays d'Amérique		
-------------	------------------------	--	--

Asie y compris Moyen-Orient	1		1
-----------------------------	---	--	---

Afrique	3		3
---------	---	--	---

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-2.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	--

Hommes	1			1
--------	---	--	--	---

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total	1			1
-------	---	--	--	---

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-3.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-------------	---	-----

VIII-D1-3.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	5
-------------	--	---

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-4	Hommes		
-----------	--------	--	--

Femmes			
--------	--	--	--

Total			
-------	--	--	--

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2020/2021

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Europe (hors France)			
Canada / États-Unis			
VIII-D1-5 Autres pays d'Amérique			
Asie y compris Moyen-Orient		1	1
Afrique	2	10	12
Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non	Dans un module optionnel Oui/Non
--	------------------------------------	----------------------------------

VIII-D1-6	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Oui	60	Non	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'apprenti

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-7.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-7.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		1	
	Femmes		2	
	Total		3	

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)			
----------------------	--	--	--

Canada / États-Unis			
---------------------	--	--	--

VIII-D1-8.a	Autres pays d'Amérique			
-------------	------------------------	--	--	--

Asie y compris Moyen-Orient			
--------------------------------	--	--	--

Afrique			
---------	--	--	--

Océanie			
---------	--	--	--

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-8.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
-------------	-------	-------------------------	---------------------------	---

Hommes				
--------	--	--	--	--

Femmes				
--------	--	--	--	--

Total				
-------	--	--	--	--

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-9.a	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	11,11
-------------	---	-------

VIII-D1-9.b	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a	2,5
-------------	--	-----

MOBILITÉ ENTRANTE

Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-10	Hommes			
------------	--------	--	--	--

Femmes			
--------	--	--	--

Total			
-------	--	--	--

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII-D1-11	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

	Dans un module obligatoire Oui/Non	Dans un module optionnel Oui/Non
VIII-D1-12	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case
	Nombre d'heures dédiées	Nombre d'heures dédiées
	Non	Non

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

MOBILITÉ SORTANTE

Nombre de diplômés de la dernière promotion ayant vécu une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académiques au cours de leur scolarité

VIII-D1-13.a	Durée cumulée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII-D1-13.b	Durée cumulée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion c'est-à-dire initialement recrutés par l'école et ayant également obtenu le diplôme d'une autre institution à l'étranger (les diplômés de l'école provenant d'une institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'école en section II).

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Europe (hors France)			
	Canada / États-Unis			
VIII-D1-14.a	Autres pays d'Amérique			
	Asie y compris Moyen-Orient			
	Afrique			
	Océanie			

Répartition des durées de mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII-D1-14.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Synthèse de la mobilité sortante

VIII-D1-15.a Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII-D1-15.b Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.3.a

MOBILITÉ ENTRANTE**Elèves étrangers en échange académique en provenance de l'étranger 2020/2021**

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
-------	---------------------	------------	--

VIII-D1-16
Hommes
Femmes
Total

Doubles diplômés ingénieurs entrants de la dernière promotion 2020/2021

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
-------------------------------------	--------	--------	-------

Europe (hors France)

Canada / États-Unis

VIII-D1-17 Autres pays d'Amérique

Asie y compris
Moyen-Orient

Afrique

Océanie

ENSEIGNEMENT OU PROJET ENCADRÉ LIÉ AU CONTEXTE MULTICULTUREL DANS LA FORMATION

Dans un module obligatoire Oui/Non

Dans un module optionnel Oui/Non

VIII-D1-18	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées	Si la réponse est OUI, merci de cocher la case	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2020-2021

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2019-2020

IX-D1 - Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête					
IX-D1-1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	40						
IX-D1-2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	36						
IX-D1-3	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme	10						
IX-D1-4	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre	10	19	29	Nb. rep.	10	19
IX-D1-5	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre	1	11	12	Nb. rep.	1	11
IX-D1-6	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	6						

Salaire annuel brut **médian**¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

IX-D1-7

	H	F	Total		H	F
Avec prime	30000	30734	30000	Nb. rep.	11	23
Sans prime	30000	30734	30000	Nb. rep.	11	23

IX-D1-8 Nombre de diplômés qui font une thèse **1**

IX-D1-9 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros) **28000**

IX-D1-10 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses) **4**

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-11 Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	36	36
IX-D1-12 Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	33	33
IX-D1-13 Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	24	24
IX-D1-14 Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	33	33
IX-D1-15 Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	4	4
IX-D1-16 Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	30000	16
IX-D1-17 Nombre de diplômés qui font une thèse	3	3
IX-D1-18 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	32000	3
IX-D1-19 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	3	3

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête																									
IX-D1-20	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	12	12																									
IX-D1-21	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	10	10																									
IX-D1-22	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme	5	5																									
IX-D1-23	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>8</td> <td>Nb. rep.</td> <td>4</td> <td>6</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	3	5	8	Nb. rep.	4	6							
			H	F	Total		H	F																				
Nombre	3	5	8	Nb. rep.	4	6																						
IX-D1-24	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nombre</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>5</td> <td>Nb. rep.</td> <td>5</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Nombre	2	3	5	Nb. rep.	5	7							
			H	F	Total		H	F																				
Nombre	2	3	5	Nb. rep.	5	7																						
IX-D1-25	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	1																										
IX-D1-26	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> <th>Total</th> <th></th> <th>H</th> <th>F</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Avec prime</td> <td>37350</td> <td>36000</td> <td>36000</td> <td>Nb. rep.</td> <td>4</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Sans prime</td> <td>33600</td> <td>35500</td> <td>34200</td> <td>Nb. rep.</td> <td>4</td> <td>7</td> </tr> </tbody> </table>							H	F	Total		H	F	Avec prime	37350	36000	36000	Nb. rep.	4	7	Sans prime	33600	35500	34200	Nb. rep.	4	7
			H	F	Total		H	F																				
		Avec prime	37350	36000	36000	Nb. rep.	4	7																				
Sans prime	33600	35500	34200	Nb. rep.	4	7																						
IX-D1-27	Nombre de diplômés qui font une thèse																											
IX-D1-28	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)																											
IX-D1-29	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1																										

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-30	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	16
IX-D1-31	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	9
IX-D1-32	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	11
IX-D1-33	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	12
IX-D1-34	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	4
IX-D1-35	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	33000
IX-D1-36	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX-D1-37	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)	
IX-D1-38	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

Ingénieur diplômé de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête						
IX-D1-39	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)							
IX-D1-40	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois							
IX-D1-41	Nombre de diplômés en recherche d'emploi six mois après l'obtention du diplôme							
IX-D1-42	Nombre de diplômés embauchés avec un statut de cadre (en France ou sous contrat français, hors thèses)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		

IX-D1-43	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		H	F	Total		H	F
		Nombre				Nb. rep.		
IX-D1-44	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)							
IX-D1-45	<p>Salaire annuel brut médian¹ en France, sans compter les diplômés en thèse (euros). La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.</p> <p>Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.</p>		H	F	Total		H	F
		Avec prime				Nb. rep.		
		Sans prime				Nb. rep.		
IX-D1-46	Nombre de diplômés qui font une thèse							
IX-D1-47	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse avec primes (euros)							
IX-D1-48	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)							

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX-D1-49	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses et VIE)	
IX-D1-50	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX-D1-51	Nombre de diplômés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	
IX-D1-52	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX-D1-53	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX-D1-54	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses et VIE (euros)	
IX-D1-55	Nombre de diplômés qui font une thèse	

IX-D1-56 Salaire annuel brut médian des
diplômés en thèse avec primes
(euros)

IX-D1-57 Nombre de diplômés en poursuite
d'études (hors thèses)

X. VIE DE L'APPRENANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2021-2022.

Mesures sur les données administratives : année civile 2021 ou année universitaire 2020-2021.

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'école	34
-----	---	-----------

X.2	Accès à un restaurant universitaire sur tous les campus de l'école (ou à proximité immédiate)	Oui
-----	---	------------

X.3	Desserte de tous les campus de l'école par transport en commun	Oui
-----	--	------------

X.4	Nombre d'apprenants inscrits aux associations et clubs des élèves	397
-----	---	------------

X.5	Champ d'expression libre sur la valorisation de l'engagement des apprenants du cycle ingénieur	
-----	--	--

X.6	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants du cycle ingénieur et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	3
-----	---	----------

X.7	Nombre d'élus apprenants du cycle ingénieur en conseil avec voix délibérative	12
-----	---	-----------

X.8	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Etudiant	Oui
-----	---	------------

X.9	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'école	4
-----	--	----------

XI.1	<p>Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'école et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)</p>	<p>"A côté de la mise en place d'une démarche qualité globale pour l'ensemble de l'établissement, il existe une démarche qualité propre à la formation dont les contours et les acteurs sont bien définis. Cette démarche qualité a été approuvée lors d'une journée pédagogique de 2018. Sa légitimité et son utilité sont ainsi partagées par l'ensemble des enseignants et étudiants de l'ENSAIT et supposent l'adhésion générale à ce projet. Le référent qualité de la formation anime la cellule "suivi de la qualité de l'offre de formation : autoévaluation et projection", issue du Conseil pédagogique et formée d'enseignants et de représentants étudiants. La mise en oeuvre de la démarche qualité de la formation se décompose en plusieurs étapes : 1. des questionnements ponctuels liés aux nouveautés de la formation (par exemple l'intérêt du e-learning pour les langues ou la formation en développement durable), 2. la formalisation des contacts directs avec les représentants des étudiants : échanges mensuels entre le VPE, la Directrice de la formation et les responsables pédagogiques de promotion 3. les enquêtes qualité semestrielles avec toute la promotion et visant à : a) remplir un questionnaire semestriel détaillé par les étudiants b) approfondir des points particuliers et communiquer c) donner un feed-back sur les résultats de l'enquête précédente et la stratégie d'amélioration mise en place La communication des enquêtes qualités est ensuite réalisée auprès des enseignants impliqués dans le semestre concerné par mail puis lors de réunions en petits groupes. "</p>
XI.2	<p>Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'école / établissement ?</p>	<p>DATADOCK Qualiopi</p>

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Eric Devaux**, directeur / directrice de l'école **ENSAIT**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Roubaix**.